

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de l'approvisionnement / Achats	<b>No SD</b> SD-2024-4820
<b>OBJET</b>	Recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2570, débiter les travaux de réfection de toitures à divers édifices municipaux et autoriser le mandat DOS-2349 pour la surveillance des travaux par des services professionnels d'architectes	
<b>No dossier(s) interne(s) :</b> DOS-2570 <b>No LV :</b> NE S'APPLIQUE PAS <b>DISTRICT(S) :</b> 07-Renaud 08-Vimont		
<p><b>Actions :</b> ADJUDICATION</p> <p style="padding-left: 40px;"><b>Demande d'achat :</b> Oui <b>CT requis :</b> Oui</p> <p><b>Contrat</b></p> <p style="padding-left: 40px;"><b>No contrat :</b> DOS-2570 <b>Estimation :</b> 380 851,24 \$ <b>Montant :</b> 290 426,85 \$</p> <p style="padding-left: 40px;"><b>Mode de sollicitation :</b> SP-Soumission publique <b>Type de contrat :</b> Exécution de travaux <b>Durée du contrat :</b> 60 jours <b>Récurrence :</b> Non <b>Reconduction :</b> 0 <b>Nombre d'addendas :</b> 1</p> <p style="padding-left: 40px;"><b>Résultat :</b> Groupe Pentagone inc.                      290 426,85 \$ (incluant TPS et TVQ)</p> <p><b>Unité(s) administrative(s) concernée(s)</b> Service des immeubles, parcs et espaces publics</p> <p><b>Projet(s)</b> 17402</p> <p><b>Financement</b> <b>No Règlement</b> L-12900-F</p> <p style="padding-left: 40px;"><b>Titre</b> Décrétant un emprunt maximal de 20 000 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des travaux de réfection, de mise aux normes et de réaménagement pour les bâtiments, les stationnements, le mobilier d'éclairage et les équipements aquatiques, des travaux d'accessibilité universelle, d'économie d'énergie et de développement durable ainsi qu'à l'acquisition d'équipements, de mobilier urbain et de mobilier de bureau</p>		
<b>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</b>		

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de l'approvisionnement / Achats	<b>No SD</b> SD-2024-4820										
<p><b>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</b></p> <p>Le présent contrat a pour objet les travaux de réfection de toitures au chalet Louis-Duroché situé au 1700, rue Thomas-d'Orsonnens et au Cosmodôme situé au 2150, Autoroute des Laurentides. Ces travaux sont nécessaires en raison des multiples infiltrations d'eau dans les bâtiments puisque l'entretien des toitures détériorées n'est plus suffisant.</p> <p>La portée des travaux du présent contrat inclut principalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la démolition et la reconstruction de la toiture en revêtement d'acier, incluant le soffite, pour chalet Louis-Duroché;</li> <li>- la démolition de la toiture existante jusqu'au pontage d'acier et l'installation d'une nouvelle composition de toiture, incluant la reconstruction des parapets, pour le bassin M du Cosmodôme.</li> </ul> <p>Mode d'adjudication: plus bas soumissionnaire conforme (PBSC).</p> <p><b>ANALYSE DES SOUMISSIONS</b> =====</p> <p>Après 22 jours de publication, 8 entrepreneurs ont acheté les documents d'appel d'offres. 5 ont déposé une offre et tous les autres n'ont pas retourné le formulaire de non-participation.</p> <p>Après vérification et analyse, les compagnies suivantes ont déposé une offre (incluant TPS et TVQ) :</p> <table data-bbox="110 833 1068 989"> <tr> <td>Groupe Pentagone inc. :</td> <td>290 426,85 \$ (recommandé)</td> </tr> <tr> <td>Les entreprises R.S.R :</td> <td>294 910,88 \$</td> </tr> <tr> <td>Construction Scandium inc. :</td> <td>478 364,99 \$</td> </tr> <tr> <td>Les entreprises Cloutier &amp; Gagnon (1988) Itée :</td> <td>489 686,57 \$</td> </tr> <tr> <td>Couverture Montréal Nord Itée :</td> <td>489 764,76 \$</td> </tr> </table> <p>Écart entre l'estimation 380 851,24 \$ et le prix soumis par le plus bas soumissionnaire conforme (incluant TPS et TVQ): 90 424,39\$ 24% favorable</p> <p>L'écart s'explique par le fait que l'estimation a notamment été surestimé pour la mobilisation, les frais de chantier et la protection des sites ainsi que pour les travaux de panneau de support pour la toiture du Cosmodôme et le revêtement d'acier pour le chalet Louis-Durocher.</p>			Groupe Pentagone inc. :	290 426,85 \$ (recommandé)	Les entreprises R.S.R :	294 910,88 \$	Construction Scandium inc. :	478 364,99 \$	Les entreprises Cloutier & Gagnon (1988) Itée :	489 686,57 \$	Couverture Montréal Nord Itée :	489 764,76 \$
Groupe Pentagone inc. :	290 426,85 \$ (recommandé)											
Les entreprises R.S.R :	294 910,88 \$											
Construction Scandium inc. :	478 364,99 \$											
Les entreprises Cloutier & Gagnon (1988) Itée :	489 686,57 \$											
Couverture Montréal Nord Itée :	489 764,76 \$											
<p><b>IMPACTS MAJEURS</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>												
<p><b>ASPECTS FINANCIERS</b></p> <p>Le présent investissement de 269 283 \$ (taxes nettes incluses) s'inscrit dans le cadre du programme « Aménagement et maintien d'actifs - Immeubles » pour lequel un montant de 13 041 500 \$ est prévu en 2024 au PTI. Financement : règlement d'emprunt L-12900-F</p>												
<p><b>CULTURE</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>												
<p><b>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>												
<p><b>CADRE NORMATIF</b></p> <p>L'adjudication du contrat respecte le règlement sur la gestion contractuelle ainsi que les règles qui en découlent.</p>												
<p><b>REMARQUE(S)</b></p>												

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de l'approvisionnement / Achats	<b>No SD</b> SD-2024-4820
<p><b>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</b></p> <p>de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2570, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de réfection de toitures à divers édifices municipaux, pour une période de 60 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres :</p> <p>Groupe Pentagone inc.                    290 426,85 \$ (incluant TPS et TVQ).</p> <p>(CT:1816326)</p> <p>d'autoriser le début des travaux par Groupe Pentagone inc. pour les travaux de réfection de toitures à divers édifices municipaux, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;</p> <p>d'autoriser TLA Architectes inc. à effectuer l'assistance technique et la surveillance en architecture durant la réalisation desdits travaux;</p> <p>de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2349;  HONORAIRES : Phase B - Assistance technique    1 916,82 \$ (incluant TPS et TVQ);  HONORAIRES : Phase C - Surveillance                2 555,76 \$ (incluant TPS et TVQ);</p> <p>le tout sous réserve de l'adjudication du contrat DOS-2570 par le conseil municipal.</p> <p>(CT:1816326)</p> <p>d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au règlement L-12900-F, un montant de 299 000.00 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans.</p> <p>(CT:1816326)</p>		
<p><b>CERTIFICATION</b></p>		
<p>Numérotation des finances : 1816326    Coût estimé affectant l'année en cours :    <b>269 282,50 \$</b>                    CM requis :Oui</p> <p><b>Annotation(s)</b></p> <p>Seule la première recommandation nécessite l'approbation du conseil municipal.</p> <p><b>Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours.</b></p> <p style="text-align: center;"> <span style="margin-right: 200px;"> JETTE, Monsieur FRANCOIS (44743)  _____  Trésorier </span> <span> 2024-09-20  _____  AN - MS - JR </span> </p>		